

n° 13

sommaire

Page 2 : A travers la presse
Pages 3 à 14 : Dossier :
Nouveaux talents, les
outils de l'émergence (4)
Page 15 : Rencontres
Page 16 : La musique
sur les bancs

Cultural

Ce numéro de rentrée de Fusibles clôt notre long dossier sur les conditions de l'émergence des nouveaux talents avec un volet consacré au disque. A côté des problématiques des professionnels dont les auto-portraits présentés dans ce numéro donnent un large aperçu, il souligne, à la lumière du nombre toujours croissant de CD auto-produits, que l'enregistrement et la production discographique sont bien devenus une pratique intégrée par les musiciens amateurs et un passage quasi-obligé pour ceux qui envisagent de se professionnaliser : au même titre que la scène et au-delà de son aspect formateur, la signature d'un produit enregistré manifeste le besoin d'identification et d'évaluation propre au développement de tout projet artistique.

Cette relation indiscutable à l'industrie de la culture et à la culture de l'industrie éclaire sans doute en partie la difficulté à concevoir une démarche globale cohérente dans les actions à mener en faveur des musiques dites actuelles dans le cadre des politiques culturelles. L'extraordinaire diversité des esthétiques en est une autre et l'effet réducteur des termes « musiques actuelles », « musiques amplifiées », « musiques d'aujourd'hui », a certainement masqué les réels enjeux de pratiques souvent plus proches, dans les comportements culturels des acteurs et des publics, du cinéma et de la littérature que de la musique classique et contemporaine. Ceci se vérifie aussi bien à l'examen des modes de création, de production, de diffusion, qu'à celui des processus d'apprentissage et d'appropriation et de la dimension « entrepreneuriale » et citoyenne qui les anime.

Entre la légitimité artistique incarnée par la musique classique et contemporaine et la légitimité économique représentée par le livre et le cinéma, les musiques actuelles attendent toujours que des choix politiques forts leur accordent la reconnaissance de leur spécificité : ni appauvrissement par une aliénation aux lois du marché, ni ghettoïsation par un abandon au traitement social, ni normalisation par une intégration insuffisamment réfléchie aux institutions musicales traditionnelles. Une réelle prise en compte implique donc que des critères dynamiques et novateurs continuent d'être imaginés. Comme les Têtes Raides dans leur dernier album, il faut parfois oser faire une entorse à l'orthographe quand il s'agit d'affirmer : « ne laissons pas les chacals brouter nos idéals ». [Gaby Bizien]



■ Festival Intramurock

Pour sa 5^e édition, la compilation « Intramurock » qui rassemble les groupes de Boulogne-sur-Mer et environs, donnera le jour à un festival, co-produit par la ville de Boulogne-sur-Mer, le Festival de la Côte d'Opale, la Maison de l'Étudiant, le studio du Bras d'Or et Towo Records, qui se déroulera les 25 et 26 septembre. S'y produiront 22 groupes de rock, de trash, de pop, de musique trad et de rap. En tête d'affiche les principaux groupes d'origine boulonnaise « qui ont réussi » : Victor et Eux, Marcel et son Orchestre, les Growlers et Marc Em Rens. Towo Records, 9 rue Jules Huret, 62200Boulogne-sur-Mer, tél.03 2131 2852, 0321 3040 33

■ Transculturelles 4

Les Transculturelles de Roubaix sont le fruit d'une réflexion et d'un travail menés tout au long de l'année avec 80 associations de la ville dans un désir commun de comprendre les différentes cultures et de faciliter l'accès de chacun à ce qu'elles ont d'universel. La 4^e édition se déroulera du 15 novembre au 1^{er} décembre sur le thème « le Sud à la rencontre du Nord ». Jeunes créateurs et projets émergents seront à l'honneur au sein d'une programmation qui permettra de voir, entre autres, Faudel, Cesaria Evora, Hayet Ayad et Terras de Canto.

Les Transculturelles
14 place du Général Faidherbe,
59100Roubaix, tél.032080 6666

Références des articles cités :
« Beastie Boys », T. Vandycq, Rif-Raf 07/98 - « Les pirates du disque pris la main dans le jazz », N. Abdi, Libération 13/05/98 - « Scènes de techno anglaise », A. Bernier, Libération 23/05/98 - « Voyage en Bibieland », A. Tercinet, Jazzman 07/98 - « L'électronique en liberté », M. Masserey, Vibrations 07 et 08/98 - « Ultimes frayeurs pour le MIDEM latino », C. Lionet, Libération 25/08/98 - « Le Jazz perdu de Trouvé », B. Roisin, MofO 06 et 07/98 - Edito, O. Cachin, l'Affiche 08/98 - Brève de Musique Info Hebdo n°33 et Tribune Musique Info Hebdo n°37 - « Casino Royale », M. Besse, Les Inrockuptibles 26/08/98 - « La caisse », C. Hall, Coda 07 et 08/98 - « Nasty Beastie », non signé, l'Affiche 07/98

A travers la presse

Olivier Cachin nous livre dans l'Affiche un édito visiblement ému par les chambardements populaires de cet été « magique » où le football aura réussi à nous « faire espérer un futur à la hauteur de nos espérances ». Le genre de long frisson que l'on éprouve en concert ou dans une party... parfois. Allez, plus de foot sur scène, plus de musique sur le terrain.

Champions du monde

Certes, on a la chair de poule pour le retour des « pieds nickelés du punk-rap », les Beastie Boys. Et si la conclusion des articles est souvent la même : les champions du monde de la couverture (de Rif-Raf aux Inrocks...) « ont grandi »... on n'est pas très sûr d'avoir envie de savoir ce que cela veut dire. Surpris, on apprend aussi que, faute de réussir à se faire une place « digne de ce nom » dans les play-lists américaines, de lourdes « incertitudes pèsent sur [l']avenir discographique » des Fun Loving Criminals, « l'industrie du disque [peinant] à réellement promouvoir les nouvelles choses ». Les deux groupes s'en prennent au passage à l'emblème du Système : Puff Daddy. Les Criminals voient en lui un « cyborg vidé de tout sentiment humain » alors que pour les Beastie Boys, celui « qui accorde trop d'importance à Puffy perd simplement son temps ». On préférera donc s'intéresser à Monsieur Perry, invité sur leur disque.

On (re)découvre en effet Lee « Scratch » Perry dans Vibrations. Celui qui a « révolutionné les techniques de production dans les années 70 » est aussi responsable d'une bonne part du phrasé de Marley et du son des Wailers et fait penser à un vieux singe, un peu fou et bourré de talent, à l'image du

label Warp dont les têtes chercheuses (Squarerepuser, Aphex Twin ou Autrechre) n'ont de cesse de défricher des jungles sonores encore inexplorées. S'adressant « autant à l'intelligence qu'au cœur » Warp fête son 100^e single et c'est rassurant. D'un label recommandable à l'autre, MofO nous invite chez Heavenhotel qui accueille les innombrables projets (Kiss my Jazz, Dead Man Ray...) de l'ex-Deus Rudy Trouvé à la recherche de « nouvelles voies » à faire emprunter au rock. Et cette épatante galerie de personnages ne serait pas complète sans le portrait de Bix Beiderbecke, cornettiste autodidacte des années 20 dont le jeu singulier interloque : « de quelle planète, de quelle galaxie ce type peut[-il bien] venir ? ».

Le business aussi a ses spasmes. Pour preuve, le dernier épisode des aventures du Midem latino intitulé « Ultimes Frayeurs » a vu le lobby anticastriste de Miami invoquer un règlement de son comté prohibant toute relation commerciale avec Cuba, pour interdire l'accès du palais où devait se dérouler la manifestation, et ce à quelques jours du gala d'ouverture. Mais don't panic, tout le monde s'est retrouvé... sur la plage. D'autre part, plusieurs artistes jazz ou leurs ayants droit (Thelonious Monk, Bill et Gil Evans entre autres) attaquent « certaines entreprises musicales françaises ayant pignon sur rue ». Ces dernières auraient réédité de vieux enregistrements et en auraient fait des best sellers... sans penser aux droits d'auteur. Enfin, les ex-partenaires du célèbre festival techno Tribal Gathering, fâchés « pour de sombres intérêts financiers », se chamaillent le droit d'utilisation du célèbre nom. Ça « fait quand même mauvais effet alors qu'on fête l'anniversaire [d'un] mouvement qui se voulait à l'origine anticommmercial ».

Au final, une superbe nouvelle de Charlie Hall parue dans Coda nous réconcilie avec « la pure joie de danser, d'évacuer la pression dans un petit espace avec des centaines d'autres ». Comme pour le foot.

El Carlo

Références des articles en colonne de brèves, ci-contre

Les règles du jeu

Ne seront traités ici que les séjours ne s'étendant pas au-delà d'un an. Venant travailler pour une durée déterminée, les artistes non-résidents ont une situation qui varie selon leur pays d'origine et les di-

verses conventions internationales. Il convient de distinguer deux grandes catégories : les artistes ressortissants de l'Union Européenne et les artistes originaires d'un État n'appartenant pas à l'Union.

Les artistes étrangers en France (1)

Artistes de l'Union Européenne

Les principes de détachement ou d'expatriation sont les mêmes que ceux énoncés pour les artistes français¹. Pour ces artistes originaires de l'Union Européenne, les modalités d'application du principe de la libre circulation impliquent que toute activité salariée leur est possible sans autorisation de travail. Ils sont autorisés à entrer en France sur simple présentation de leur carte d'identité ou de leur passeport. Si l'activité est d'une durée inférieure à trois mois, aucun titre de séjour n'est requis. Les démarches se limitent donc à l'établissement d'un contrat d'engagement conforme à la législation en vigueur en France. L'employeur doit informer l'ANPE locale de l'existence de cet engagement. Les limitations relatives à l'emploi des étrangers ne sont pas applicables aux ressortissants de l'Union Européenne.

En revanche, si l'activité couvre une période comprise entre trois mois et un an, il est délivré un titre temporaire limité à la durée de l'activité. Notons que si l'activité s'étend au-delà d'un an, l'artiste doit obtenir sur présentation d'une pièce d'identité et d'un contrat d'engagement, une carte de séjour de ressortissant de l'Union Européenne. Elle est délivrée par la préfecture et est valable cinq ou dix ans, renouvelable automatiquement pour une durée de dix ans.

Cas particuliers

Les ressortissants de l'Islande et de la Norvège bénéficient depuis le 1^{er} janvier 1994 de la libre circulation des travailleurs et

sont donc dispensés de l'obligation de détenir une autorisation de travail. Il en est de même pour les Monégasques et les Andorrans. Des régimes particuliers existent pour les ressortissants cambodgiens, laotiens, libanais et vietnamiens pour lesquels la situation de l'emploi n'est pas opposable et pour ceux de Centre-Afrique, du Gabon et du Togo qui ne sont pas soumis à autorisation de travail, à condition que leur contrat de travail ait été visé par la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP).

Artistes originaires d'un pays extérieur à l'Union Européenne

Pour les autres artistes étrangers venant effectuer une ou plusieurs prestations artistiques, l'autorisation de travail est indispensable. L'artiste étranger résidant à l'étranger et qui souhaite venir en France ou est appelé par un employeur pour un spectacle ou une tournée dont la durée n'excède pas un an, peut bénéficier d'une procédure particulière qui lui permettra d'obtenir une autorisation provisoire de travail. Cette procédure découle de l'article R. 341.7 du Code du travail qui précise : « Une autorisation provisoire de travail peut être délivrée à l'étranger qui ne peut prétendre ni à la carte de séjour temporaire portant la mention « salarié » ni à la carte de résident et qui est appelé à exercer chez un employeur déterminé, pendant une période dont la durée initialement prévue n'excède pas un an, une activité présentant par sa nature ou les circonstances de son exercice un caractère temporaire. La durée de validité de cette autorisation, dont les caractéristiques sont fixées par arrêté du

■ Easy Dub Ducasse : Krakrock et Tympan Félés

• Le Krakrock est un festival qui a lieu tous les ans, depuis 11 ans, à Avelgem en Belgique à l'initiative de la Maison de Jeunesse Krak. Il a grandi au fil des années, accueillant plus de 3000 personnes lors de la dernière édition de septembre 97. Depuis 2 ans il s'est associé avec l'agence de promotion lilloise Easy Dub Ducasse pour communiquer sur notre région. Cette collaboration leur a permis de mettre en place des outils de communication bilingues et une billetterie transfrontalière. Des actions impliquant conjointement des jeunes belges et français (graphistes, élèves d'écoles de cirque) ont facilité les échanges entre les populations. Ces collaborations seront renouvelées cette année et même amplifiées par un partenariat avec le Grand Mix de Tourcoing qui organise un versant français du Krakrock Festival. Le 12 septembre à partir de 13h, à la Halle des Sports d'Avelgem, ce sera la journée belge avec, entre autres, Evil Superstars, Arno, CJ Bolland. La journée française aura lieu le 19 septembre à partir de 17h au Grand Mix, avec en tête d'affiche Wizards of Ooze, Orange Blossom et The Herbalizer. Chacune des 2 journées se terminera fort tard par une after-party

• L'édition 98 du festival « les Tympan Félés », organisée par le District Rock de Dunkerque en collaboration avec Easy Dub Ducasse aura lieu le 10 octobre à 19h au Palais du littoral à Grande-Synthe. Au programme Pills, Oneyed Jack, Cornu, Drugstore et Tue Loup. La Mpt de Calais s'y associe en programmant Gaia et Gang Jah Gang le vendredi 9 à 19 h Rens. Natalie, Easy Dub Ducasse BP 241, 59019 Lille Cédex tél. 03 205213 13

■ Hybrid débride la distrib

Hybrid' Music est en cours de réalisation d'un catalogue de CD autoproduits afin d'en organiser la distribution. Les auteurs, compositeurs et/ou interprètes qui ont autoproduit un CD en mal de distribution sont invités à les contacter

Atelier Hybrid' Music, BP1073, 59011 Lille Cédex, tél. 06 12762065

■ Come in Comines avec Rock In Faches

Dans le cadre de l'extension de l'opération +2BASS, Rock'In Faches organise, le 12 septembre, en partenariat avec la ville de Comines-France, le Mix Shake & Melting Arts Festival. Au programme: Neven, Dj Size O et vidéo live par Tamerukoi. Cette manifestation est l'aboutissement du travail de 10 jeunes cominois réunis en comité d'organisation parallèlement à la mise en place de cinq ateliers de pratiques artistiques (Dj, percussion, déco, photo et danse urbaine) dont le travail sera présenté dans le cadre du festival

Mix Shake & Melting Arts Festival,
tél.0328523396, 06035743 17,
06 14718854

■ Personne ressource

L'association CRM, association de l'agglomération dunkerquoise, recrute un animateur pour le Centre de Ressources Musicales, centre d'informations et de documentation sur les musiques actuelles qui a également pour objectif de mettre en place et de suivre des projets d'agglomération dans le domaine musical (rencontres, stages, débats...).
Compétences et qualités requises : niveau bac ou plus, expérience souhaitée dans le développement et le suivi de projets en lien avec des acteurs musicaux ou culturels, connaissance des réseaux musicaux locaux et régionaux ainsi que du public jeune, sensibilité au développement local et à une démarche participative, maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, base de données), esprit d'initiative, qualités organisationnelles, rédactionnelles et relationnelles (animation de réunions, rédaction de dossiers, notions élémentaires de gestion), disponibilité le week-end et en soirée, permis B. Cadre d'emploi : embauche dans le cadre des contrats emploi-jeunes, 39heures par semaine, rémunération au Smic. Lieu de travail: CRM de Grande-Synthe avec des interventions dans l'agglomération dunkerquoise dans le cadre de projets particuliers. Une formation complémentaire en lien avec les activités spécifiques du centre est assurée
CRM, 13 rue Mme Sans-Gêne,
Résidence Dauphiné,
59760Grande-Synthe,
tél.032864 9619

ministre chargé des travailleurs immigrés, ne peut dépasser neuf mois. Elle est renouvelable. » La règle veut que la durée de cette autorisation corresponde aux spectacles organisés. Les autorisations provisoires de travail délivrées pour plus de trois mois sont assorties d'une carte de séjour temporaire portant la mention « travailleur temporaire » dont la validité ne peut excéder celle de l'autorisation. Une carte de séjour temporaire « salariée » peut être délivrée à un artiste étranger souhaitant s'établir en France si ce dernier est en mesure de fournir un contrat à durée indéterminée ou un contrat à durée déterminée au moins égal à douze mois venant appuyer un projet d'établissement durable en France (circulaire DPM/DM2-3/96/552 du 9 septembre 1996). Les professions artistiques font partie des branches professionnelles qui permettent de prendre en considération un contrat à durée déterminée pour la délivrance d'une carte de séjour temporaire « salarié » (circulaire n° 84-24 du 21 décembre 1984).

Lorsque le spectacle ou la tournée assuré par un groupe ou une troupe d'artistes, une autorisation spécifique leur est délivrée. Cette procédure est à l'initiative de l'employeur et s'effectue auprès de la DDTEFP du lieu de résidence de l'employeur, s'il s'agit d'une personne physique, du siège social de l'entité juridique, s'il s'agit d'une personne morale, du lieu de la première représentation, s'il s'agit d'une entreprise étrangère. Le contrat de travail doit figurer au dossier. Les termes de ce contrat doivent respecter la législation française et notamment le contenu des conventions collectives applicables. Il convient de rappeler que les conventions collectives du spectacle ont été étendues et concernent donc maintenant, sans exception et selon leur type d'activité, tous les employeurs. Cette procédure ne nécessite pas l'intervention de l'office des migrations internationales (OMI) et, par conséquent, n'entraîne pas le paiement d'une redevance (circulaire du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale du 23 janvier 1990). Les demandes d'autorisation doivent être déposées dans un délai de trois mois, et au plus tard un mois avant le spectacle.

S'il s'agit d'une entreprise étrangère, celle-ci devra fournir les justificatifs d'immatriculation aux registres professionnels dans le pays d'origine, ainsi que les attestations relatives à la régularité de la situation sociale et fiscale dans le pays d'origine ; le cas échéant, le contrat passé avec l'organisateur, afin de déterminer les obligations respectives des parties et vérifier si l'entité étrangère est bien le producteur du spectacle.

La DDTEFP statue, après consultation de l'ANPE et des DRACs. Il convient de mettre en avant, dans la présentation du dossier, l'absence de concurrence avec un artiste de nationalité française et la qualité artistique exceptionnelle de l'artiste - ou des artistes, dans le cas de groupes ou troupes - induisant un réel rayonnement culturel pour le pays d'accueil. L'autorisation délivrée par une DDTEFP est valable pour l'ensemble du territoire.

Il faut rappeler ici que l'employeur autorisé à conduire cette procédure - qu'il soit une société ou une association - doit être obligatoirement titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles (chapitre 3-13 de la circulaire citée ci-dessus). Il peut s'agir, sous certaines conditions (dans le cadre des spectacles dit d'essai ou dans les limites fixées aux spectacles occasionnels par l'Ordonnance de 1945), d'une association loi 1901 ou d'une personne physique. Les formalités nécessaires à l'obtention de l'autorisation provisoire de travail peuvent être accomplies par un agent artistique qui doit alors produire le contrat de travail entre l'entrepreneur de spectacles et les artistes.

Tout employeur d'un artiste étranger est tenu d'accomplir, en sus de la déclaration préalable à l'URSSAF - se renseigner auprès des services locaux sur les conventions spécifiques - et de l'attestation d'embauche, les formalités suivantes : inscription sur le registre unique du personnel, information à l'ANPE sur l'embauche, obligations en matière de Sécurité Sociale.

Jean-François Dutertre

extrait de « la circulation des artistes »

fiche pratique n° 2 de l'IRMA

(1) voir Fusibles n° 12

Dossier

L'intégration de l'audiovisuel dans l'univers domestique permet d'affirmer que les Français passent aujourd'hui plus de temps à regarder la télévision et à écouter la radio ou des disques qu'à travailler (plus de 43 heures par semaine en moyenne)¹. Rien d'étonnant donc à ce que le disque soit devenu un outil incontournable de l'émergence des nouveaux talents, passage obligé et souvent première marche d'un réel « développement de car-

Xavier Collin et Bertrand Blaha en est l'illustration. En effet, si les majors « écrasent le marché », il reste encore de la place pour les labels indépendants. Gorgone en est un exemple en région. Par ailleurs, une auto-production qui aurait su trouver des partenaires pour la distribution et la promotion peut s'avérer tout à fait opérationnelle pour un démarrage de carrière, on citera à ce sujet les retours presse de Fragile, produit par le label associatif watrelosien FBWL. Saluons aussi le travail de fond qu'assurent certains studios, tel le Studio Ka de Faches-Thumesnil ou la mise en place de partenariats autour de projets musicaux que savent mettre en œuvre des réalisateurs artistiques

Nouveaux talents :

les outils de l'émergence (4)

Si la recherche de la fameuse première « signature » alimente souvent une grande partie des rêves des artistes et de leurs managers, sa réalisation demeure pour le moins aléatoire et même effective, elle ne garantit pas pour autant un statut professionnel, encore moins une professionnalisation durable. Christophe Karcher, directeur artistique chez Warner Chapell Music France, affirme qu'« il y a plus de personnes qui estiment avoir le talent pour faire de la musique que le marché veut bien en absorber » et Fabrice Absil, gérant des Editions Fair and Square souligne qu'« en dessous d'un certain seuil de vente, les maisons de disques ne sont pas intéressées à signer ; donc, soit tu es dans le style musical qui intéresse les médias et les maisons de disques peuvent te signer, soit tu es atypique et tu te retrouves avec ta bande sous le bras »².

La route est longue et la motivation doit rester intacte, les méthodes s'affinent et se modifient en fonction des contacts et des opportunités, par choix ou par nécessité. La deuxième partie de l'interview croisée de

au carnet d'adresses bien fourni comme Christian Vié de Gimmick Productions.

Cette quatrième et dernière partie de notre long dossier, à travers une série d'autopourraits de ces acteurs régionaux de l'enregistrement, de la réalisation artistique et de la production phonographique, tente d'illustrer de manière concrète un univers que Thomas Edison n'avait certainement pas imaginé lorsqu'il inventa, voici maintenant un peu plus d'un siècle, la première « machine parlante ».

Gaby Bizien

(1) *Les pratiques culturelles des Français, Enquête 1997, Olivier Donnat, Département des Etudes et de la Prospective, Ministère de la Culture, La Documentation Française.*

(2) *cités par Ludovic Gombert et Aymeric Pichevin, Autoproduire son disque, co-édition Dixit et Irma*

■ Voulez-vous jouer avec Em ?

Marc Em cherche bassiste avec matériel basé dans la région pour ses prestations live
Contacter Easy Dub Ducasse, BP241, 59019LilleCédex

■ Talent scouting

Pierre Caccia nous informe que, parallèlement à ses activités au Studio Garage (Garage Records), il travaille avec Jean-Bernard de Menthou, l'ex-manager des Silmarils, pour les labels Electronic Songs (techno, musique électronique), Funky Tone (house, dance) et Retro Mizik (musique antillaise). Ces labels sont à la recherche de nouveaux talents à produire. A vos téléphones...
Contact: J-B de Menthou, tél.0142 5401 40

■ Live, le retour

L'association roubaisienne Live va mettre en place, dès le mois d'octobre, une programmation hebdomadaire dans son café-concert. Les artistes de tous styles sont les bienvenus et possibilité leur est donnée d'obtenir un enregistrement DAT de leur prestation. Ça peut être l'occasion pour un jeune groupe de faire sa première scène ou pour un groupe confirmé de roder un nouveau spectacle. D'autre part, le studio d'enregistrement est réouvert et des ateliers d'initiation musicale pour enfants sont proposés les mercredis et samedis après-midis
Live Association, 301 avenue des Nations-Unies, 59100Roubaix, tél.03 207360 54

■ Rebondir

• L'association boulonnaise Apéroock organise son premier tremplin pour les groupes de rock, blues, métal, etc. Pour y participer, envoyez leur une démo avant le 30 septembre. Trois groupes seront sélectionnés par les organisateurs. La finale se tiendra le 28 novembre à Outreau.
1^{er} prix: 2 jours de studio Apéroock, 69 rue Faidherbe, 62200Boulogne-sur-Mer
• C'est le groupe métal-fusion Unswabbed qui a remporté le tremplin du centre culturel de Comines-Warneton ainsi que le tremplin organisé par l'association Ad-Lib au Splendid-Jeanlain à Lille-Fives. Ce succès les conduira avant la fin de l'année au Studio Ka de Faches-Thumesnil où ils enregistreront un CD 3 titres

■ Un zine et des skeuds

• Un très beau numéro 12 de Argh!, fanzine «à but non lucratif et à publication irrégulière» créé par Alain Boudaia et Patrick Maniez, avec couverture couleur, plein de BD et de chroniques de CD autoproduits. On appréciera particulièrement «la rubrique éternée d'Alain Plaisant» et l'interview des Disques d'Or, les surfeurs de la variété française Argh!, 21 rue de la Lys, 62143Angres, tél.03 2145 3620

• C'est dans Argh! qu'on apprend que les Disques d'Or viennent de sortir un CD intitulé «C'est l'amour qui gagne». Pour l'obtenir, il suffit d'envoyer un chèque de 110F à l'ordre de : Les Romantiques Français (association destinée à promouvoir la chanson française de quantité), 35 rue Henri Kolb, 59000Lille, <http://www.irgb.fr/xanadu:disquedor>

• Produxion Incorruptibl, groupe de rap de Grande-Synthe a auto-produit et auto-distribué un album 9titres intitulé «Tahir ses principes» et prépare la sortie, après une tournée d'automne, d'un maxi 4 titres pour la fin de l'année. Contact: Harmoni, 19 rue des 3Bornes, 75011Paris, tél. 0612 1323 83

E-mail : produxion@hotmail.com

• D3, groupe rock du Nord à l'accent de rock sudiste, a produit un CD 11titres intitulé «Au bout de la route» et se prépare pour la Fête de l'Huma

Contact: Gino, tél.03 20116537 / Fabrice, tél.03 20255841

• Calamity : nouvelles compositions, nouveau batteur, enregistrement à la campagne et réalisation artistique de Jean Labbé pour ce CD promo 4 titres de Jan Steho

Contact management: Franck Talbourdet, tél.01 532809 12, 06 80 4611 65

• Guerllas est le CD 4titres de Pambanizza Circus que vous avez déjà peut-être acheté par souscription (voir Fusibles n° 12). Sinon contactez Bertrand ou Benoit au 03 20561377

• Le Voyageur Imprudent, nouveau label lillois, vient de produire les albums de Mimosa, Uut, Rapunzel, Canzon et l'Horloge Médicale

Contact: 032053 3994

• Jungle Beanz revient sur vos platines après plusieurs années de silence: 4titres groove enregistrés à la Cave aux Poètes à Roubaix et mixés dans leur nouveau studio Contact: 0320 7828 55

fusibles

Autopor traits en studio

J'ai eu la chance, au travers d'expériences de production comme Philippe Léotard ou Sapho, de développer Gorgone comme une véritable structure de production professionnelle, avec un gros investissement sur les prestations pour en arriver à une surface où je me préoccupe plus de trouver des gens qui peuvent s'investir sur des projets à long terme. J'ai aujourd'hui autant de plaisir à trouver les différents intervenants et à faire que tout se passe bien pour eux qu'à être un de ces intervenants actifs. J'ai plutôt une position de réalisateur que je conçois comme celle d'un assembleur de moyens et de talents.

Eric Gleizer

Gorgone Productions

Une autonomie de fonctionnement

La structure a une taille moyenne qui présente plusieurs avantages : on est capable aussi bien d'accueillir l'ex-chanteuse de Cock Robin avec un producteur et des musiciens qui viennent de Londres, que de travailler avec des artistes en développement de la région.

J'ai monté le label à partir d'une envie viscérale d'être chez moi et d'avoir une autonomie de fonctionnement et de relation directe aux artistes, avec évidemment des moyens moins importants que les majors, mais en privilégiant le principe d'une relation de cocoonage et de gestion directe du produit artistique le plus possible articulé avec le marché. J'ai eu aussi l'occasion de travailler en licence avec des majors. Ce n'est pas une démarche facile parce que

tout est finalement tracté par le marché. Par rapport à ce qu'était le métier du disque il y a dix ou vingt ans, plus personne ne peut travailler seul. Ce qui est essentiel, c'est le développement de réseaux : réseaux de relais de l'offre artistique, de partenaires privés, de partenaires professionnels, de co-éditeurs, de distributeurs, de médias.

Construire sur le long terme

J'aimerais que le souci des artistes soit de savoir ce que sera leur carrière dans dix ans et non comment ils vont pouvoir être riches et célèbres demain. C'est malheureusement un reflet du chaos de cette fin de siècle où la démarche capitaliste a envahi tous les secteurs de production quels qu'ils soient. Tout le monde veut faire des profits très vite et passer à autre chose pour en faire de nouveaux. Moi, ce n'est pas vraiment mon objectif, c'est pourquoi je préfère assumer un développement sans doute plus lent mais avoir le plaisir de voir des choses se construire et les suivre à long terme. Mon principal critère de choix c'est la perception d'un talent réel, une fibre artistique indis-

pensable. La motivation également est indispensable et puis il y a un critère fondamental, c'est la maturité de l'artiste, qu'il puisse anticiper toutes les difficultés qu'il aura à surmonter avec les gens qui auront décidé de travailler avec lui. On entend encore trop souvent des discours d'artistes du genre : « si ça marche c'est grâce à moi, si ça foire c'est à cause de mon producteur ». C'est délicat pour l'artiste et son environnement. Il y a des moments où tout va très vite et puis d'autres où ça s'arrête. Et puis on a des exemples d'artistes qui marchent bien sur scène en vendant peu de disques. Ce n'est pas parce qu'on fait un disque et qu'on en vend 1000 qu'on vit de sa musique.

Imaginer un développement intelligent

La relation avec un artiste est toujours fonc-

fusibles

tion d'une rencontre et de vibrations. Philippe Léotard, par exemple, avait envie de faire un album ailleurs qu'à Paris et j'avais au même moment une ambition de travailler sur des projets forts qui puissent intéresser un large public. On lui a donc donné tous les moyens et un encadrement

« Une relation de cocoonage »

adapté. C'est un travail beaucoup plus difficile que le développement d'un artiste régional parce qu'on est tout de suite soumis aux tensions liées au fait de travailler à grande échelle. Ça nous a appris à travailler et ça nous sert aujourd'hui à savoir imaginer du développement intelligent sur des artistes de la région c'est-à-dire savoir analyser en permanence les charnières entre la nécessité de les garder un peu dans un cocon de maturation et celle de les exposer à des partenaires de développement en distribution, en promotion, en édition. Il faut construire une sorte de rampe de lancement qui part de Lille et qui est dirigée vers l'extérieur, vers Paris, parce qu'historiquement la France est très centralisée, ce qui est très différent de l'Allemagne par exemple, mais aussi vers l'Europe. On agit sur un prévisionnel de vente... ou de risque. J'ai investi aujourd'hui une somme relativement importante sur des albums qui ne sont toujours pas commercialisés parce que le travail est encore en cours. On gère un décalage de trésorerie. On a développé Out à partir d'un premier album qui s'est vendu moyennement mais qui a permis d'installer le groupe au niveau de son fonctionnement et de sa notoriété. Leur style musical a d'ailleurs évolué et on a mis récemment des moyens beaucoup plus importants sur le

nouveau projet. D'après les réactions que l'on a sur une plate-forme internationale de signatures pour cet album, on peut supposer qu'on a fait le bon choix.

On pratique systématiquement la présentation de dossiers auprès des sociétés civiles et c'est très bien lorsqu'on peut bénéficier d'aides. C'est un coup de main très utile pour la mise en place des projets d'autant plus que certains de ces organismes ont un délai de réaction assez rapide : l'aide à la vidéomusique du FCM se décide dans le mois qui suit la remise du dossier. Ça correspond relativement bien à la dynamique du clip. En revanche, les délais pratiqués par l'ADAMI reflètent assez bien le fonctionnement de la structure et l'alchimie de la mise en place des éléments constitutifs d'un album ne permet pas toujours de les respecter. Le fonctionnement de ces structures est un peu dépersonnalisé et quand on discute avec elles, on se rend compte qu'elles admettent toutes, de fait, qu'elles agissent au milieu d'un clientélisme parisien fatal.

One to one

En ce qui concerne le multimédia, le leitmotiv, en dehors de ce nouveau marché de prestation, c'est que les gens achètent du disque quand ils ont vingt ans et qu'ils sortent danser avec leurs copains. Les maisons de disques jugent que leurs concurrents sont aujourd'hui le téléphone mobile et la playstation. Le disque s'inscrit dans l'économie du divertissement, la musique n'est plus suffisante. Par contre, j'ai rencontré des créateurs qui ont envie d'être des artistes virtuels. La distribution se fera bientôt d'ordinateur à ordinateur comme sur d'énormes juke-boxes. On atteindra ainsi la vision capitaliste idéale : une énorme usine qui distribue son produit directement chez chaque consommateur. C'est comme ça que la société de consommation va atteindre son but ultime : le one to one, une offre et une demande en contact, le summum de l'efficacité commerciale.

Gorgone Productions
1 place aux Bleuets, 59800 Lille
tél. 03 20 31 32 31

■ More skeuds

- Les échos de Westhoek, 3^e album de William Schotte, enregistré et mixé en juin et juillet au studio Gorgone sous la direction artistique de Joel Cartigny (Bashung, Mort Schuman...), sortira cet automne Gorgone Productions
1 place aux Bleuets, 59800Lille
tél.03 20313231
E-mail: gorgone@imaginnet.fr
- Aglowing Spark, CD 6 titres de Trouble-Fait, groupe new-wave du Touquet. Contact: Rumors It Way, tél.0321 0569 25
- Marc Em a sorti son second 4 titres chez V2. Il s'intitule I am a ghost Ep#2 et est disponible en CD ou en vinyle
Contact management: Easy Dub Ducasse, tél. 032052 1313
- Bly a enregistré un nouveau 4 titres démo que l'on trouve aussi en «plus produit» avec l'ancien album, chez tous les bons disquaires
Contact management: Out of Time, tél.0232330688
- 3groupes français apparaissent sur la compilation Europa Connection Volume4. L'un d'eux n'est autre que To Tech (Lille), composé de Raphaël Da Silva aux machines et DJ Gwen aux platines (contact management: Tourbillon, tél. 0320580672). Le CD est disponible par correspondance au Centre Info Rock Auvergne, 21 rue Pascal, 63000Clermont-Ferrand, tél.047319 0388
- Le CD démo 6titres de Swing Gadjé est disponible à la Compagnie du Tire-Laine, 39 rue des Sarrazins, 59000Lille
tél / fax. 032012 9053
- Les disques Since et l'association Nou'z'Aut2 ont produit un split-single totalement inédit et réunissant Daniel Darc, l'ancien chanteur de Taxi Girl et le groupe Vauvert dont c'est le tout premier enregistrement. Le CD est vendu 30F dans une enveloppe qui contient également un livret en sérigraphie comprenant divers textes et photos
Les Disques Since, 17/19 rue de la Justice, 59000Lille
tél. 032054 3551
Nou'z'Aut 2
BP81, 59260Hellelmes
- Deux titres des Belles Lorettes apparaissent sur une récente compilation de chez Boucherie Productions intitulée « Voix de femmes à tout bout de chant». On y trouve aussi les Elles, Paris Combo, Sttella, 10 Petits Indiens...
Contact management: Tourbillon, tél.0320 580672

fusibles

■ Jazz Diffusion :

Improvisibles et nouveaux projets

• De nouveaux Improvisibles (rencontres entre un groupe de la région et un musicien d'envergure nationale ou internationale) en préparation : le saxophoniste François Corneloup et le Quartet à la Base cet automne, le joueur de oud Fawzy Al-Aiedy et Edato en décembre, le saxophoniste-clarinettiste Sylvain Kassap et le Stefan Orins Trio ainsi que le bluesman belge Marc Lelangue et Haddock au printemps 99

• Par ailleurs, Jazz Diffusion souhaite créer dans la région un festival-prolongement des Improvisibles, dans une logique de dynamisation des sites où il existe peu d'événements culturels. Ce festival aura également pour vocation de valoriser non pas des têtes d'affiches mais des artistes « en devenir » qui constitueront l'essentiel d'une programmation dont la ligne artistique sera confiée à un musicien connu et reconnu tant artistiquement que pédagogiquement. L'équipe de Jazz Diffusion a déjà trouvé à Caudry et dans ses environs un écho favorable à ce projet et la période de la pentecôte 1999 est fortement envisagée

Jazz Diffusion, 26 rue des Ponts de Comines, 59800Lille
tél. 0320 3105 24

■ Ordonnance de 45

La loi portant modification de l'ordonnance de 1945 relative aux salles et aux professions d'entrepreneurs de spectacles a été adoptée à l'Assemblée Nationale le 17 juin dernier. Le texte s'inspire très largement du projet élaboré par le groupe de travail réuni sur le sujet au sein du CNPS (voir Fusibles n° 5). Seuls quelques amendements y ont été apportés en première lecture. Ils prennent en compte les préoccupations des agents artistiques quant aux incompatibilités de leur profession avec celle de tourneur et celles du SYNDEAC quant à l'assouplissement, pour les diffuseurs français, de contracter avec des organisateurs étrangers. Le texte doit repasser en deuxième lecture au Sénat avant élaboration des décrets, arrêtés et circulaires d'application

Autopor traits en studio

FBWL

Eric Loiseau

Mes principales préoccupations sont la qualité artistique et la démarche de production, c'est à dire que si je décide de travailler avec quelqu'un, c'est parce que j'ai estimé qu'il était capable de gérer la production de son album dans les meilleures conditions et de me livrer le master tel que lui voudrait que ça sorte. FBWL est de plus en plus connu. Le distri-

buteur – Tripsichord – se charge de la promo presse nationale grâce à ses correspondants, avec lesquels il entretient des rapports privilégiés, et moi je m'occupe des radios, fanzines, assos et tourneurs. En ce qui concerne les retours presse, on a eu des chroniques plus qu'intéressantes sur Fragile et Löbe. Ça reste souterrain, mais ce sont des succès.

Comblent les insuffisances des majors

Un label associatif présente l'intérêt de pouvoir développer des langages musicaux nouveaux en dehors des critères de mode et de rentabilité. Nous permettons aux artistes de sortir leur premier disque sans considérer le résultat de leur travail comme un « produit de consommation ». Cela leur permet de débiter une carrière sereinement, sans avoir à craindre la sanction souvent définitive d'un album qui n'atteint pas ses objectifs commerciaux. Le fait que de nombreux musiciens déjà professionnels choisissent des structures comme la nôtre démontre qu'elles ne sont pas un frein à la professionnalisation. Ceci est encore plus vrai pour les créateurs qui ne correspondent pas aux critères de l'industrie du disque : nous existons aussi pour combler les insuffisances des majors.

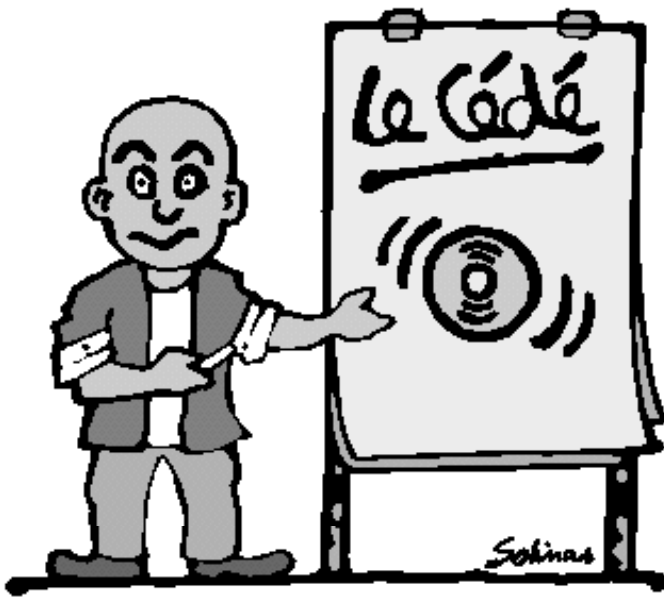
Ça fait quatre ans que le label existe. Il a démarré avec de l'argent personnel que j'ai investi. S'y ajoute maintenant le maigre résultat des ventes. A peu près la moitié des ventes est faite par Tripsichord qui s'occupe des mises en place dans les magasins indépendants et les Fnac. L'autre moitié, avec des ajouts d'autres catalogues, se fait par correspondance via un fichier d'assos et de

clients. Ça fait 200 ou 300 ventes dans le mois suivant la sortie. Je sors environ 1000 disques par référence et je vais passer à 2000 exemplaires pour les prochaines. Ce sont donc des budgets dérisoirement petits.

Une alternative à la grande distribution

Je me retrouve maintenant dans une situation où, en proposant quelque chose d'alternatif à la grande distribution et au système du show-business, j'aurais besoin d'aide. Mais je ne rentre dans aucun système existant. C'est une situation comparable à celle des fanzines qui sont pourtant la seule alternative à la presse spécialisée qui réagit avant tout en fonction des commandes de pub. Il n'y a donc pas de poste salarié possible sur le label, ce serait utopique pour l'instant. Je suis tout seul pour le travail sur la France et je viens d'être rejoint par quelqu'un qui s'occupera de la Belgique puisqu'il y est programmeur. On a évidemment des contacts en dehors de la France et de la Belgique, puisque des artistes étrangers apparaissent sur nos compils. Mais il est extrêmement difficile de s'exporter. Il y a six mois de décalage entre le pressage, l'envoi, la promo, la distribution et le retour financier, ce n'est pas jouable. Dans

fusibles



la plupart des cas, les petits labels comme le mien qui se sont transformés ensuite en SARL ont périclité assez vite.

Dans la région il y a d'autres labels indépendants comme Waz ou Tôt-AI, mais il y a surtout une réussite énorme, c'est Osmose. C'est un label spécialisé en Death Métal, avec une distribution mondiale, qui frôle les 300 000 ventes par an. C'est à Beaurainville, 2000 habitants, en pleine campagne dans le Pas-de-Calais. Ils sont totalement indépendants. S'il y avait un réseau alternatif à citer en exemple, ce serait bien le Métal.

« Hors des critères de mode et de rentabilité »

Toutes les aides existantes sont dirigées vers l'artiste, placé sur un piédestal, afin qu'il puisse finalement s'installer dans le système du show-biz. En fait, ces aides financent surtout des producteurs privés. En tant que petit label associatif tu n'existes pas, même quand tu montres une volonté de découverte et que tu supportes personnellement les risques financiers. Ceci nie complètement notre démarche culturelle. Ce ne sont pas uniquement les institutions qui sont fautives, les labels indépendants français sont tout aussi coupables de ne pas s'être manifestés plus tôt. Il y a une part de responsabilité de ces petites structures qui ne font pas l'effort de se fédérer, de se faire remarquer, de faire connaître leurs besoins. Les indépendants viennent d'une mouvance post-punk et ont conservé quelques uns des a-prioris de cette époque là. Et puis, sans doute que les institutions et les professionnels ne comprennent pas notre travail, ne savent pas que l'on existe ou peut-être qu'à force de sortir des disques avec des budgets ridicules, on passe pour des rigolos.

FBWL, 23 rue des Poilus
59150 Wattrelos
tél. 03 20 66 00 58

■ Guichet unique

C'est un des points consignés dans le protocole fixant les engagements de l'Etat, signé en mars 97 par les ministres de la Culture et du Travail, à la suite des revendications des professionnels du spectacle durant l'hiver 96 à propos du régime d'assurance chômage des intermittents (voir Fusibles n°6 et 7). La revue «Spectacle » de juillet-août 98 nous informe que le groupe de travail réuni sur le sujet au sein du CNPS (Conseil national des professions du spectacle) a adopté, à l'issue d'une réunion qui s'est tenue le 3 juin, un certain nombre de conclusions dont les principales sont les suivantes: toutes les décisions et orientations concernant le Guichet Unique seront prises par un comité de pilotage associant l'ensemble des caisses concernées et le groupe de travail du CNPS et en aucun cas du seul fait du conseil d'administration de la caisse opérateur exécutif (les représentants du GRISS et des Congés Spectacles font état de leur candidature), la réussite de l'expérimentation dépend du croisement des savoir-faire de l'ensemble des caisses sociales et notamment des fichiers du GRISS, de la Caisse des Congés Spectacles, des URSSAF et de l'ASSEDIC d'Annecy, des conventions seront signées entre les caisses visant à la création du Guichet Unique et à la définition des missions de l'opérateur. Par ailleurs, le groupe de travail regrette que le texte de loi ne rende pas le Guichet Unique obligatoire pour les employeurs occasionnels et, réaffirmant que la tenue du registre unique du personnel et l'établissement des contrats de travail demeurent des obligations pour les employeurs, souhaite que la mise à disposition du carnet à souches pour les salariés soit automatique, le but recherché étant la déclaration de l'ensemble des activités de spectacles dans le champ couvert par le Guichet Unique et ce, quelle que soit la situation du salarié (intermittent du spectacle, salarié tirant ses revenus principaux d'une autre profession que celle du spectacle, «bénévole»), étant souligné que c'est bien le contrat entre un employeur et le salarié en possession du carnet à souches qui détermine l'appel au Guichet Unique, et donc le versement des cotisations aux différentes caisses

■ Toujours meilleur à Dupire

Jazz à Véd'A est une nouvelle association qui a pour objectif de diffuser le jazz à Villeneuve d'Ascq. Un dimanche par mois, musiciens amateurs et professionnels de la région pourront se produire dans la salle de spectacles de la Ferme Dupire. Le premier concert est prévu le dimanche 22 novembre Jazz à Véd'A, Yves Castay tél.03 20470311

■ Concours

A l'occasion de la 11^e édition des Eurockéennes de Belfort, Territoire de Musiques, association organisatrice du festival lance un grand concours d'affiche. De ce concours, un visuel sera retenu puis utilisé comme base de la campagne de communication du festival (affiches, merchandising, cartes postales, plv, tracts, dossiers de presse...). Le créateur du visuel retenu se verra attribuer une prime de 20000F et des lots récompenseront les 10 meilleurs projets. Le règlement de ce concours est disponible jusqu'au 30 octobre et les projets devront être envoyés avant le 13 novembre. Pour obtenir le règlement du concours ainsi qu'une fiche d'inscription, il suffit d'envoyer une enveloppe timbrée à Territoire de Musiques
Concours Affiche 99
30A Grande Rue, 90800 Bavillers
tél. 0384224658

■ Coup de pouce

Un jury présidé par Anne-Marie Blanc (You-You Music / Editions Colline) et composé de Jean-Christophe Applincourt (l'Abordage à Evreux), Florence Cabret (Studio des Variétés), Hervé Lauzanne (Yelen Music), Gilles Castagnac (directeur de l'Irma), Matthieu Debar (Appel d'Air, pôle régional Basse-Normandie), Alain Ossowski (Chorus des Hauts-de-Seine), Olivier Poubelle (Asrerios Productions), Vincent Priou (Tremolino, pôle régional Pays-de-Loire), Vincent Rulot (la Clef à St Germain-en-Laye), André Cayot et Bob Revel (Ministère de la Culture) a choisi les bénéficiaires de l'aide au développement d'artistes de la région. Il s'agit de Sup (rock, Lille), La Fronde (rap, La Madeleine), No Flag (hardcore crossover, Vred) et Natacha Tertone (chanson pop française, Croix)

Autopor traits en studio

J'ai commencé en produisant Patsy, dès que j'ai eu un peu d'argent grâce à la pub et grâce au studio que j'avais monté. J'ai écrit pour elle la chanson « Liverpool » que je suis allé produire à Bruxelles, dans un studio plus important que le mien qui n'était

pas suffisant. J'ai pris tous les risques : écriture, composition, réalisation artistique, édition, promotion. Ce sont des risques que je n'ai plus envie de prendre aujourd'hui... plus à ce niveau là. Je concentre maintenant mon activité sur l'artistique.

Gimmick Productions Christian Vié

C'est mon travail d'auteur et de compositeur qui m'y a amené : j'ai appris pendant des années à travailler en studio, j'ai appris la prise de son, j'ai essayé de comprendre comment tout ça marchait pour pouvoir ensuite produire. Le réalisateur artistique est simplement quelqu'un qui a une vision globale d'un projet et qui doit se débrouiller pour le faire aboutir. J'ai donc besoin d'être aidé par des éditeurs, par des majors ou des labels, par des gens qui me délèguent la production d'un artiste. Quand j'ai débuté, développer une artiste comme Patsy, c'était encore possible mais aujourd'hui les maisons de disques sont beaucoup moins demandeuses de chanson française. Il faut donc d'autres moyens pour faire émerger ce genre de produits, il faut trouver des appuis.

Un laboratoire de recherche

J'ai toujours considéré que mon studio n'était pas une fin en soi mais un laboratoire de recherche. C'est un outil qui peut éventuellement me servir à aller au bout d'une production, si je pense pouvoir le faire avec le matériel que j'ai, mais je l'utilise surtout comme plate-forme de lancement. En ce moment je prépare un projet pour Sony : je maquette chez moi, ça me donne une liberté incroyable de pouvoir faire des démos de très bon niveau.

L'important c'est l'objet artistique et la façon dont on va le faire aboutir. Aujourd'hui, c'est de plus en plus pointu parce que le marché a évolué : les maisons de disques font des rééditions, des compils à tour de bras, du rap et des boys bands qui ont grignoté la part du marché consacrée aux nouveautés. Il faut donc se battre pour gagner sa liberté artistique. Tout se fait par étapes. Dans un premier temps on te donne des budgets pour pouvoir maquetter, ensuite tu obtiens des budgets pour pouvoir réaliser. On ne peut pas se lancer dans ce genre de projet sans avoir beaucoup d'atouts en main, c'est à dire beaucoup de partenaires aux références nationales voire internationales, des réalisateurs, des auteurs, des compositeurs solides. C'est quelque chose qui se construit.

Une nouvelle façon de voir les choses

On en vient toujours à systématiquement citer les majors parce que, de fait, elles écrasent le marché mais les petits labels sont très importants. C'est la soupape. A l'image des promos indépendantes qui se créent à Paris et ailleurs et travaillent sur des artistes pointus, développent des choses nouvelles. Il y a par exemple la structure qui vient d'être créée par Patrick Zelnik : ce sont des gens qui ont décidé de s'intéresser à des artistes qui sont avant tout des créateurs, toutes matières confondues : musique, littérature, multimédia. C'est drôlement salvateur aujourd'hui. Une nouvelle

fusibles

façon de voir les choses. A l'époque où je faisais le tour des maisons de disques avec le projet de Patsy, personne n'en voulait. J'ai produit le truc. Et après, ils en voulaient tous, ils ont même fait un carton avec. Ils en ont voulu dès lors que les risques avaient été pris par un indépendant.

Partir de zéro

La région peut intéresser certains artistes qui veulent être un peu à l'écart du tumulte parisien. Ça peut être aussi pour des raisons financières. Les prix qui se pratiquent au niveau de la région, pour la pub ou les musiques de films par exemple, sont inférieurs aux tarifs parisiens. Mais pour revenir au développement, la plus belle chose qui soit c'est de découvrir un artiste et de le faire naître. Travailler sur des projets en route, c'est bien, tu apportes ton savoir faire, mais ce n'est pas aussi palpitant que de partir de zéro. Ça demande énormément de travail, de temps, d'investissement personnel et de conviction. Il faut la même conviction de la part de l'artiste, tu as besoin de sentir chez lui un investissement total et une envie totale d'y arriver. Quand je rencontre un artiste qui démarre, je sais qu'il ne faut surtout rien promettre. Je n'annonce pas les choses avant qu'elles soient sûres et même quand c'est le cas, j'y mets les formes parce que je sais à quel point c'est fragile. Il m'est déjà arrivé de croire qu'un disque va se faire, l'annoncer à l'artiste, pour qui c'est ce qu'il y a de plus important dans sa vie et, du jour au lendemain, parce qu'on a changé le patron ou le directeur artistique de la maison de disques, devoir lui dire que finalement ça ne sort pas et alors c'est le monde qui s'écroule pour lui.

Jamais rien d'acquis

Je n'ai jamais eu la patience d'attendre les aides publiques. Sans doute parce que ce n'est pas dans mon tempérament... les dossiers qu'il faut suivre pendant un an. Chaque fois que j'ai monté un projet, je me suis tourné vers les privés, majors, chaînes de télé, etc. Si tu fais un produit de variétés, de chanson française ou rock que tu veux développer énormément, tu

es obligé d'avoir la machine derrière, une grosse distribution doublée d'une grosse promo donc tu as besoin d'une grosse maison de disques. Par contre il est tout à fait possible aujourd'hui, et c'est ce que je trouve intéressant dans le développement des petites structures, d'aider au démarrage d'artistes un peu marginaux dans des styles un peu particuliers. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'une major soit intéressée par un artiste précédemment sorti sur un petit label. Elle peut racheter le contrat d'artiste, éventuellement le ou les masters, ou signer une licence. Au niveau de la distribution, c'est toujours le problème de l'offre et de la demande. Si tu arrives avec un artiste qui les intéresse à fond, tu peux

« Découvrir un artiste et le faire naître »

même négocier avec eux des mises en place de base dans ton contrat de licence. Si à l'inverse, tu es content de réussir à décrocher quelque chose, tu laisses aller, tu leur fais confiance en espérant ne pas être mal distribué parce que les objectifs de la maison de disques ont changé entre temps. Il faut donc bien évaluer le risque : vas-tu faire presser 30 000 albums si tu en veux 30 000 en place sachant qu'on peut t'en retourner 25 000 ? Il faut savoir qu'en musique, quand on travaille avec un objectif artistique, il n'y a jamais rien d'acquis.

Gimmick / ADCM Music
81, rue du Pré-Catelan,
59110 La Madeleine
tél. 03 20 06 17 33

■ Polysons

- Fabien Luth, technicien son diplômé, propose son aide bénévole sur tous projets musicaux (concerts, studio, montage bandes-son...). On peut le contacter au 032026 8204
- Bleu Nuit Sonorisation est l'association d'un technicien son et d'un régisseur lumières
Contact: Olivier au 03 20 54 19 71

■ Wimerock

C'est une association qui propose un large éventail d'activités autour de la musique, du blues au trash en passant par le rock, le funk, le rap, le groove, etc : répétition des groupes adhérents, création d'équipes techniques affectées à chaque groupe, d'une équipe de musiciens intervenant en milieu scolaire, d'une équipe de photographes spécialisés dans les spectacles musicaux, d'une équipe de spécialistes en publicité et en marketing, d'une équipe de roadies. L'association réalise, dans le cadre d'une action intitulée « Assez de haine », des mini-concerts en milieu scolaire, dans les centres de formation professionnelle et dans les points d'accueil des quartiers en difficulté, à Boulogne-sur-Mer et dans les communes limitrophes Wimerock, 9 rue Hector Berlioz, 62930 Wimereux
tél.03 21325264

■ Les enfants de la zique

C'est un projet conçu en 1995, pour le ministère de la Culture et le ministère de l'Education Nationale, par l'équipe de Jean-Louis Foulquier (Francofolies, Captain Café...), dans le cadre des semaines de la chanson, comme un prolongement pédagogique de l'action de promotion de la chanson, dans les écoles primaires et les collèges: en 1998, 5000 kits pédagogiques (un thème, une cassette ou un CD, un livret) ont été diffusés dans les écoles primaires et 2000 dans les collèges et le dispositif se complète maintenant par un journal « les Infos de la Zique », bulletin d'information et espace d'échanges ouvert à toutes les suggestions. Si vous souhaitez être destinataire des dossiers, vous pouvez contacter :
Delphine Lagache, Francofolies
8 rue de l'Archimède
17000La Rochelle
tél.0546 2828 28

fusibles

■ Plans concerts

• La Mjc de Saint-Saulve cherche artistes pour son Festival de la chanson et du rock français qui se déroulera du 26 février au 7 mars 99

Contact: Sophie Thorelle, Mjc Espace Athéna, place du 8 mai 1945, BP5, 59880 Saint-Saulve

• Depuis mars, le café «les 3 Brasseurs» à Lomme accueille plusieurs fois par semaine des groupes et artistes. On a pu y entendre Twenty, Rock in Chair, les Pitchers, Last Exit...

Contact: Gaël Paitier, tél.03 20171166, 0320 221380, 0681 0501 77

• Le café-concert « L'Erreur», rue de Lille à Roncq, s'appelle maintenant « le City Blues» et programme toujours des groupes toutes les semaines

Contact : 03 2046 3366

• La Pêche à Montreuil est un complexe essentiellement tourné vers les musiques actuelles :

studios de répétition et salle de concert. Son programmateur souhaite accueillir des artistes français en développement en concert et diffuser leurs disques dans le café qui accueille chaque semaine un millier de jeunes

Café la Pêche, José Tavares, 16 rue

Pépin, Esplanade Missak

Manoukian, 93100 Montreuil, tél.01 48706965/66

■ Ça déménage

Le siège du Fonds de Soutien se trouve maintenant au 217 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (en face de la salle Pleyel), tél.0156691130

Par ailleurs, compte-tenu que les opportunités d'accueillir une première partie dans un spectacle se présentent souvent

tardivement et parfois de façon inattendue, le conseil

d'administration du Fonds de Soutien a accepté la proposition de ramener de 3 à 1 semaine

avant les réunions de la

commission n°3 le délai de

recevabilité des demandes.

Enfin, les recettes de taxe

parafiscale perçues pour le

compte du Fonds de Soutien

s'élevaient, selon un décompte

provisoire à plus de 15 millions de francs. Il s'agit d'un chiffre record

et sauf accident, les prévisions

arrêtées pour l'année 98, soit

30MF devraient être largement

dépassées

Autopor traits en studio

Je suis à la fois un médiateur et un média, une interface entre les musiciens et les matériels. J'enregistre des savoirs et j'ai également un rôle de conseil. Le studio Ka est quasiment un studio-école qui concerne à 95 % les musiciens

de la région. Le projet pédagogique vise à familiariser les musiciens avec l'outil « studio d'enregistrement » en tant que moyen d'évaluation du rendu musical et de sensibilisation au travail de production.

Studio Ka

Patrice Kubiak

Même si le matériel du Studio Ka est suffisamment performant, j'estime que la production reste du domaine du privé. Je me situe au niveau de la découverte et de l'émergence artistique. Je peux donc travailler avec des groupes sur des autoproductions. Je les conseille sur l'édition, le pressing, la distribution... Je les mets en garde, les engage à être prudents, à ne pas trop s'aventurer. Il y a beaucoup d'artistes qui ont enregistré chez moi qui ont pressé ensuite, dans tous les styles : chanson, jazz, rock, rap et même musicothérapie. C'était essentiellement des autoproductions.

La ville de Faches-Thumesnil possède un gros atout dans la collaboration entre le Centre Musical des Arcades et le Studio Ka. Cela nous a permis de mettre en place un système de résidences afin de relier les deux aspects de la pratique musicale : l'enregistrement et le concert. L'idéal c'est de faire d'abord le concert, de l'enregistrer et à partir de ça, on retravaille les morceaux. L'objectif de formation reste primordial : travail sur le son, la lumière, prestation scénique filmée... Ce partenariat n'est pas conventionné, mais il est effectif. Si bien que lorsque nous accueillons des groupes en résidence, le prêt de salle est gratuit, le travail sur les lumières est pris sur le temps du régisseur des Arcades. Par contre, on ne peut pas considérer que le studio est subventionné puisqu'il a un fonctionnement complètement auto-financé. Ce dont je

bénéficie, c'est d'un local mis à disposition en échange de séances de studio pour la ville. Ce sont des bâtiments municipaux qui ont fait l'objet de subventions pour leur création et leur entretien. Une partie du matériel a également été financée par les subventions grâce aux économies réalisées sur l'isolation. Cette part de matériel appartient à la ville qui le met à disposition du studio.

La conséquence est que je me vois mal être aussi directif qu'un directeur artistique de maison de disques. Je ne peux donc intervenir que si je les connais vraiment bien et s'ils me font confiance. Ça ne peut pas être une règle. Avec le Fil du Rasoir, par exemple, j'ai mis des moyens supplémentaires : j'ai offert du temps de studio supplémentaire parce qu'on s'est aperçu qu'il fallait remixer un titre dans une direction artistique différente. Il y a parfois des musiciens professionnels qui viennent de l'extérieur pour encadrer des projets précis. A part des collaborations ponctuelles avec l'Ara, c'est encore marginal mais c'est quelque chose que j'aimerais développer : que ces formateurs puissent assumer, en tant que personnes extérieures, un rôle de direction artistique plus conséquent.

Studio Ka, Centre musical Les Arcades, 59155 Faches-Thumesnil, tél. 03 20 62 96 96

Dossier

Suite et fin de l'interview de Bertrand Blaha (Easy Dub Ducasse) et Xavier "Bill" Collin (Tourbillon) dont la première partie est parue dans le n° 12 de Fusibles.

Quels conseils donneriez-vous aux artistes qui désirent se professionnaliser ?

Bill : Trouver un manager avec lequel on est en phase. Avoir des objectifs, un projet et être sûr que tout le monde a les mêmes : est-ce qu'on est tous dans la même galère ou pas ?

Pourquoi manque-t-on de managers ?

Bill : Parce qu'on n'en vit pas. On manque de managers mais il y a aussi d'autres compétences plus techniques qui font défaut. C'est le cas des groupes sur lesquels on a envie de travailler au niveau du booking et qui n'ont pas de manager. Marcel et son Orchestre, par exemple, s'est retrouvé sans manager et je me suis retrouvé face à sept musiciens qui me posaient sept fois les mêmes questions... c'est ingérable. En ce qui concerne Useless, j'ai décidé cette année de ne plus les suivre sur la route, il a donc fallu que je trouve un road-manager.

Agences tous risques (2)

Bertrand : Pour ma part, je suis à un moment où je pourrais entamer avec un autre artiste le travail que je mène avec Marc Em depuis deux ans. Mais j'ai besoin d'être sûr de réussir au départ, car c'est beaucoup trop d'énergie.

A partir de quand est-on sûr ?

Bertrand : Quand on se réveille en pleine nuit et qu'on se dit : « vas-y ! ». Le disque et le spectacle sont des milieux super-fermés.

Il faut les cerner, avoir le carnet d'adresses, voir les gens... J'ai vendu du disque pendant 10 ans avant d'en arriver là. Maintenant que le projet que j'ai mené pendant 2 ans sur Marc a explosé, ça me donne l'opportunité d'avoir une certaine cote dont il faut que je profite assez rapidement avant qu'elle ne disparaisse et si je trouve un projet artistique sur lequel j'ai envie de foncer, il y a des entrées qui me seront beaucoup plus faciles. Mais en ce moment je ne reçois rien de la région. Pas de démo, pas de groupe qui cherche du management. Je vais voir les premières parties, mais je ne reçois pas de candidatures spontanées.

Bill : Je reçois des démos mais il faut le temps d'écouter, de recevoir les gens, et depuis deux ans que je travaille sur Useless, j'ai un peu déconnecté de la région.

Quels sont les avantages et les inconvénients d'être à Lille ?

Bertrand : Dans le disque tout le monde est à Paris mais pour ce qui est du booking et du management, la preuve est maintenant faite qu'on peut travailler depuis la Province. Les désavantages, c'est par exemple quand on travaille les visuels de Marc : si on était à Paris ça prendrait un quart d'heure par coursier.

Est-ce que ça serait intéressant d'avoir davantage de labels en région ?

Bill : Je pense que c'est de l'utopie, le métier du disque est de plus en plus maîtrisé par les multinationales.

Bertrand : Non, il faut arrêter... Les indépendants n'ont pas le même système de fonctionnement ni la même fonction. Mais ça ne me dérangerait pas, en tant que manager, de faire un deal aujourd'hui avec un indépendant sur un single ou même un mini-LP, mais en étant bien clair que c'est un contrat one-shot et que le jour où on a

■ **Book makers (1)**

• L'édition 1999 de l'Officiel, « le guide-annuaire 100 % musiques actuelles » de l'Irma sera disponible à partir du 8 septembre. 736 pages, 25 000 contacts dans les secteurs du jazz, des musiques trad, du rock, du hip-hop, de la chanson, de la techno, du rai...

• Notons aussi la 2^e édition, entièrement remise à jour de « Autoproduire son disque » Ces ouvrages sont en vente dans toutes les bonnes librairies, à

Domaine Musiques ou par correspondance à l'Irma,

21 bis rue de Paradis, 75010 Paris tél. 0144831030

fax. 0144831040

<http://www.irma.asso.fr>

• Les résultats de l'enquête du Département des Etudes et de la Prospective du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français en 1997 sont parus. La lettre d'information du ministère souligne que cette enquête confirme que l'écoute fréquente des musiques actuelles (du rock à la techno en passant par le rap et les musiques du monde) continue de se propager dans la société, du simple fait du renouvellement des générations. Ce phénomène qui a souvent été présenté comme propre à la « culture jeune », apparaît bel et bien comme une mutation fondamentale et durable, appelée à se diffuser à l'ensemble de la société française à mesure que les générations nées avant guerre qui ont été peu touchées par le « boom musical », vont disparaître. Les autres grandes évolutions concernent la poursuite de l'intégration de l'audio-visuel et de l'informatique dans l'univers domestique des Français, la progression de la pratique artistique en amateur et la baisse de la lecture de la presse quotidienne et du nombre moyen de livres lus alors que, dans le même temps, les bibliothèques et médiathèques sont les équipements culturels dont le succès est le plus spectaculaire. Les pratiques culturelles des Français, Enquête 1997 par Olivier Donnat, Département des Etudes et de la Prospective, La Documentation Française. En vente dans toutes les bonnes librairies, en consultation à Domaine Musiques

■ Book makers (2)

• La Cité de la Musique a édité un « Guide du musicien et du danseur amateur » dont une bonne partie est consacrée aux musiques actuelles
Cité de la Musique
(centre d'information),
211 avenue Jean-Jaurès,
75019 Paris
tél. 01 44 84 45 21

• Le Confort Moderne, l'Ardiamc Poitou-Charentes et le CNR de Poitiers ont co-édité le 2ème volume de la collection « La techno, d'un mouvement musical à un phénomène de société ». Ce livre est accompagné d'une cassette vidéo sur les méthodes de composition et de mix et d'un disque vinyle sur lequel sont gravés des extraits de la performance enregistrée au Confort Moderne le 22 janvier dernier
Ardiamc, 91 bd du Grand-Cerf,
86000 Poitiers, tél. 05 49 55 33 19
E-mail: cimd@cite-musique.fr

■ Le bal des dix ans

Le dimanche 29 novembre à partir de 18h, l'Ara fêtera ses 10 années d'existence aux rythmes des musiques actuelles (rock, rap, reggae, ragga, fusion, jazz, salsa...) au cours d'une grande soirée organisée au Gymnase à Roubaix, dans le cadre des Transculturelles.
Au programme: Al Harmonia, fanfare belge qui croise des influences funk, rock et traditionnelles (orientales et latines) dans une ambiance festive et, en première partie, une surprise que préparent les musiciens-enseignants, le personnel et les élèves... chut!
Rens. Mathias, Eric ou Mouloud,
tél. 03 20 89 63 70

■ Idir à Roubaix

Le chanteur-auteur-compositeur mythique de la culture berbère sera présent pour un concert, une rencontre et un débat les 25 et 26 novembre à Wattrelos. Ce temps fort autour de la culture berbère, de la place de l'artiste dans une Algérie déchirée, mais aussi de l'expérience d'un musicien exceptionnel est organisé par la ville de Wattrelos, le Grand Mix, l'ARA, le Samirami Théâtre et les Transculturelles de Roubaix
Rens. service culturel de la mairie de Wattrelos, tél. 03 20 81 64 85
préinscriptions pour la rencontre : ARA, tél. 03 20 89 63 70

Dossier

besoin de moyens, on part. De toute façon si l'artiste marche, ils récupéreront une part d'argent.

Aujourd'hui les gros projets se conçoivent de façon internationale et je ne vois pas comment un indépendant pourrait avoir ce genre de stratégie.

Comment développez-vous l'international ? Le fait d'être dans une région frontalière donne-t-il des ouvertures ?

Bill : On s'est positionné assez rapidement sur l'international. Mon associé est anglais, même s'il est à Paris. Au départ, c'était une façon de développer les relations entre des artistes français et étrangers, faire des échanges entre territoires que l'on pouvait gérer nous-mêmes. Et de plus en plus, même si on travaille pour la France ou les espaces francophones, l'une des principales raisons d'investir aujourd'hui c'est que le projet présente une forte probabilité d'export. L'inconvénient, c'est que les agents et tourneurs étrangers pensent qu'on n'est pas capable, depuis la Province, de produire des dates à Paris ou d'avoir des relations durables avec des partenaires parisiens. C'est un a priori. Une fois qu'ils voient que l'on travaille aussi bien qu'une agence parisienne, ça va. L'avantage d'être ici, c'est la distance. Que les partenaires soient anglais, belges ou hollandais, les rencontres sont extrêmement plus faciles.

Bertrand : Au niveau de Marc Em, l'international a toujours été la priorité des priorités. On s'est battu sur ce point pour ce qui est du contrat avec V2. On voulait des garanties de sortie sur certains territoires. Mais je ne suis pas persuadé qu'il faille brûler un artiste en le faisant tourner absolument partout. Le seul boulot qu'on ait fait sur Marc à l'international, c'est un showcase à Paris au meeting international de V2. Il y avait 150 invités (toutes les filiales V2), Passi, Etienne de Crécy et Marc étaient programmés. On a touché rapidement, efficacement et sans perte d'énergie, le cœur de cible pour le développement international : ils ont vu 3 titres live, ont pu cerner l'artiste et on en a discuté.

Bill : Pour nous, c'est la même chose. On ne cherche pas à tourner partout. L'objectif est plutôt de générer vraiment la sortie de l'album là où on va tourner.

Quelle évaluation faites-vous de l'aide au développement de carrières de Domaine Musiques ?

Bill : L'avantage pour nous, c'est d'avoir appris à maîtriser un certain nombre de choses par rapport au développement de carrière. L'aide nous permet de démarrer des choses. Mais elle n'est rien sans l'encadrement professionnel. Cependant, il ne faudrait pas tomber dans le piège de ne pas donner l'aide à des artistes qui ne sont pas bien encadrés. Ça peut faire partie du projet que de trouver un encadrement à la hauteur. J'avais émis l'idée de créer une sorte de collectif de managers qui pourrait aider les artistes qui n'ont pas encore d'environnement professionnel à en obtenir un. C'est ce que fait Tourbillon en accueillant huit ou neuf managers d'artistes de la région mais c'est une limite qu'on ne peut pas dépasser.

Bertrand : L'aide sur Marc nous a fait gagner du temps. Là où je suis plus critique, c'est sur l'exposition médiatique des artistes aidés. Si on fait une comparaison, le Fair est beaucoup plus médiatisé et, par rapport aux maisons de disques à Paris, c'est devenu quelque chose d'important. Il y a une attachée de presse indépendante qui travaille pendant trois mois sur l'opération, on a donc eu accès à beaucoup plus de contacts avec des partenaires professionnels parisiens en obtenant cette aide. A mon avis, ce serait plus intéressant de baisser un peu les bourses et d'utiliser l'argent à ce genre de choses. Il faudrait que l'aide de Domaine Musiques soit médiatisée dans la presse professionnelle spécialisée car il y a peu de régions qui possèdent un outil comme ça.

Easy Dub Ducasse
46 rue de Valenciennes 59000 Lille
tél. 03 20 52 13 13
Tourbillon
19 place Vanhoenacker 59000 Lille
tél. 03 20 58 06 72

Rencontres

Musiques émergentes et adolescents

Ce congrès est organisé par l'Association des Professeurs d'Education Musicale de l'Education Nationale au Théâtre Barbey de Bordeaux les 23, 24 et 25 octobre 1998. Les grands axes de réflexion proposés seront les suivants :

- Aspects sociologiques de la relation des adolescents à ces musiques : quelle est la nature des influences médiatiques sur les goûts musicaux des adolescents ? Musiques émergentes, vecteur d'identification culturelle ? Existe-t-il un concept d'esthétique musicale spécifiquement adolescent ?

- Analyse et utilisation au collège des musiques émergentes : spécificité de ce répertoire, perspectives pédagogiques novatrices

- Formation des enseignants : la nature de la formation des enseignants permet-elle d'intégrer ces expressions musicales aux pratiques pédagogiques ? Formation initiale et formation continue, une vigilance nécessaire

Rens. Maryvonne Aymé, Société Manifestif
17 rue de Lyon, 33700 Mérignac
tél. 05 56 98 90 90 - fax. 05 56 96 91 62

Grand Zebrook 98

Organisé par l'association Chroma en collaboration avec l'Irma, il se tiendra les 6 et 7 novembre au Forum Culturel du Blanc-Mesnil. Cette manifestation dédiée aux musiques amplifiées est un lieu d'expression privilégié pour l'ensemble des acteurs de ce domaine : concerts, ateliers, importante zone de stands. La journée du 6 et la matinée du 7 seront consacrées à un colloque particulièrement tourné vers les collectivités territoriales, leurs élus et leurs cadres, ainsi que vers l'ensemble des acteurs des musiques amplifiées. La réflexion s'articulera autour des thèmes suivants :

- répéter et jouer les musiques amplifiées
- public/privé, quelle cohérence, quelle coopération ?

- associations, villes, départements, régions, état, tant de monde à réunir !

- les gisements de publics

Pré-inscriptions pour la zone de stands :

Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Zebrook, BP 193, 93003 Bobigny Cédex
Rens. Marielle Barbe, tél. 01 43 93 80 39

Inscriptions au colloque : Association Chroma
31 boulevard Gambetta 93130 Noisy-le-Sec
tél. 01 55 89 00 60 - fax. 01 55 89 00 61
E-mail : musique@zebrock.com

Politiques publiques et musiques amplifiées / actuelles

Les 2^e rencontres « Politiques publiques et musiques amplifiées/actuelles », auront lieu au conservatoire national de région de Nantes les 1^{er} et 2 octobre 1998. Elles sont organisées par la Fédurok et la ville de Nantes, en partenariat avec le ministère de la Culture, avec le soutien de la FNCC, de l'Observatoire des politiques culturelles, du CNR de Nantes et la participation du magazine La Scène. Elles se proposent, après les 1^{ères} rencontres d'Agen en 1995 et en relation avec les conclusions de la Commission Nationale, de confronter les réflexions d'acteurs culturels de la France entière, de tenter d'apporter des réponses aux questions posées par ces expressions musicales et de préciser la responsabilité des pouvoirs publics dans ce secteur culturel. Elles se dérouleront comme suit :

Jeudi 1^{er} octobre

9 h 30 > 10 h 30 - accueil des participants

10 h 30 > 12 h 45 - séance plénière : alternatives et débats dans l'histoire des politiques en faveur des musiques amplifiées / actuelles

14 h 45 > 19 h - 3 ateliers menés en parallèle :

- atelier 1 - logiques et limites de l'action publique dans le champ des musiques amplifiées / actuelles

- atelier 2 - lieux de musiques amplifiées / actuelles : économies, emplois, formations

- atelier 3 - cultures émergentes et évolutions esthétiques, technologiques et sociales

Vendredi 2 octobre

9 h 30 > 13 h - séance plénière : les modes et outils de concertation, de développement et de régulation du secteur des musiques amplifiées / actuelles

14 h 45 > 16 h 15 - séance plénière : des politiques de la transgression sont-elles possibles et souhaitables ?

16 h 30 > 18 h - séance de clôture

Secrétariat des 2^e Rencontres Nationales,
c/o l'Olympic (contact : Alexandra),
29 boulevard de la Liberté, 44100 Nantes
tél. 02 51 80 60 80 - fax. 02 40 58 05 57
E-mail : olympic@infonie.fr

3^e forum des musiques amplifiées de Picardie

Il est organisé par La Machine à Sons, fédération composée de divers acteurs des musiques amplifiées et se tiendra du 18 au 20 septembre 1998 à Amiens. Son objectif est de favoriser les échanges et le dialogue entre acteurs, publics et institutions culturelles sur les perspectives de développement du secteur à travers des tables rondes, des masterclasses (son, lumière, régie tech-

nique, gestion), des jam-sessions et des concerts. Les principaux acteurs des musiques amplifiées de la région Picardie pourront être rencontrés sur des stands ou des ateliers.

Rens. La Machine à Sons, 56 rue du Vivier, 80041 Amiens Cédex 01, tél. 03 22 71 03 05, fax. 03 22 71 03 06, E-mail : fede@machina-sons.com

Coupon réponse

Je désire recevoir **fusibles**

Je vous renvoie donc ce coupon dûment complété :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

A retourner à DOMAINE MUSIQUES 2, rue des Buisseries 59800 LILLE

Toutes les musiques de la formation à la diffusion, une extrême diversité d'approches...

Au service du public, des musiciens, des associations, des communes et des collectivités territoriales, Domaine Musiques est une association régionale d'information, de coordination et de développement des activités musicales.

Domaine Musiques assure principalement des missions d'information et de conseil, de formation et de diffusion dans différents secteurs d'intervention : le développement des pratiques amateurs, la mise en valeur du patrimoine musical régional, les musiques actuelles...

Le Département Musiques Actuelles de Domaine Musiques

- Un centre de ressources : un fichier de 3 000 données en relation avec l'IRMA et ses correspondants régionaux, un fonds de documentation (publications professionnelles, institutionnelles et revues spécialisées).
- Un lieu de conseil pour les porteurs de projets.
- Des formations aux métiers de la musique.
- Un dispositif d'aide au développement de carrières d'artistes.
- Des points-relais en région : Arras, Bassin Minier, Boulogne, Calais, Cambrai, Douai, Dunkerque, Halluin, Lille, Maubeuge, Roubaix, St-Omer, Tourcoing, Valenciennes, Vallée de la Lys.

fusibles trimestriel

Domaine Musiques - Association Loi 1901
Présidente: M^{me} Annie Wable
2, rue des Buisseries 59800 Lille
Tél. 0320 63 65 80 - Fax. 0320 63 65 90

Directeur de la publication: Marc Cerdan
Rédacteur en chef: Gaby Bizien
Secrétariat de rédaction & mise en page : Charles Hannotte

Maquette : Dominique Tourte inventit
Tél. 0328559100

Illustrations : Studio Solinas, 0320130325

Imprimé aux Ateliers de l'Ostrevent
Z.I. n° 2, rue Jacques Brel
59309 Valenciennes cedex

Dépôt légal à parution.

ISSN 1267 - 7604 Fusibles (Lille)



avec l'aide de la SACEM



Cours

Basse, guitare, batterie, percussions, MAO à l'Escapade. Tous niveaux

Batterie, chant, claviers, percussions, saxophones, basse, guitare, MAO à l'ARA.
Début de la nouvelle session le 5 octobre. Modules de spécialisation (section rythmique, approfondissement de style...) Ouverture de cours et de stages de percussions orientales encadrés par Areski Dries et Dhmane Khalfa. 26 semaines de cours. Réunion de pré-rentree les 28 et 29 septembre

Stages

Percussions latines avec Akim Rezigue organisé par Arts Scéniques Rocks. 4 stages tous niveaux les 7 et 8 novembre, 21 et 22 novembre, 5 et 6 décembre et 19 et 20 décembre

Dj : rap avec Ponc et Mouss (Double H) et techno avec Size O (Lille) et Stéphanovitch (Paris) organisé par Arts Scéniques Rocks du 26 au 30 octobre (réunion préparatoire le 21 octobre)

Musiques du Maghreb et d'Orient avec Farid Aouameur au CMA, les 18 et 19 octobre ainsi que les 8 et 9 novembre. 24 heures (conventionnement AFDAS possible)

Pédagogie vocale avec Richard Cross (Studio des Variétés) destiné aux chefs de chœurs, professeurs de chant et chanteurs désireux de s'orienter vers la pédagogie. Les 31 janvier, 28 février et 28 mars 99 à Domaine Musiques

Big Band avec Didier Levallet (basse), François Laizeau (batterie) et Phil Abraham (trombone) les 31 octobre, 1er et 2 novembre au CNR de Lille

L'entreprise de spectacles, du 28 au 30 octobre à Domaine Musiques

L'organisation de spectacles, du 9 au 13 novembre, lieu à déterminer

Le disque, du 7 au 11 décembre à l'ARA
Trois stages de professionnalisation animés par les formateurs de l'IRMA. Rens. Domaine Musiques, Dpt Musiques Actuelles

Résidences

Ateliers

Percussions africaines avec Kamel Gahouas, organisé par Arts Scéniques Rocks entre septembre et décembre

Suivi technique des groupes avec Yves Decarpigny, organisé par Arts Scéniques Rocks les 3, 7, 10 et 21 octobre ainsi que les 4, 11 et 25 novembre et 2 décembre. Le son, le jeu de scène, l'éclairage... et une séance d'enregistrement en studio de quatre jours

Percussions et danses africaines dans le cadre du festival des Cafés Musiques « Chants, paroles et musiques d'Afrique noire » du 12 au 31 octobre. Rens. RAOUL

Masterclasses

Guitare avec Louis Winsberg (Sixun), le samedi 24 octobre de 10 à 13h à l'ARA

Batterie avec Les Élégantes Machines, orchestre de batteries avec Sylvain Luc à la guitare, une création du Tourcoing Jazz Festival et de l'ADRIEM, le mercredi 21 octobre. Rens. ADRIEM

La cohésion rythmique du trio jazz avec François Laizeau le 7 novembre au CNR de Lille

Le discours improvisé en petite formation jazz et Découverte de l'improvisation avec Sophia Domancich, pianiste de l'ONJ, le 7 novembre au CNR de Lille

Batterie jazz avec François Laizeau le 7 novembre au CNR de Lille

Annuaire

ARA (Roubaix)0320 89 63 70
Arts Scéniques Rocks (Dunkerque)0328638240
CMA (Valenciennes)0327323888
CNR, Dpt Jazz (Lille)03 20 74 57 50
Domaine Musiques (Lille)0320636580

Bruno Mathieu